

Sa Majesté le Roi Mohammed VI adresse un ordre du jour aux Forces Armées Royales à l'occasion du 56^{ème} anniversaire de leur création

"Louange à Dieu.

Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous célébrons aujourd'hui un des glorieux anniversaires nationaux, jour où notre grand père Moujahid et père de l'indépendance, le regretté souverain, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait annoncé la création des Forces Armées royales, dont il a confié la conduite et l'organisation à l'unificateur du pays et fondateur du Maroc moderne, notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Que dieu ait son âme.

Au moment où nous célébrons aujourd'hui, le 56-ème anniversaire de ce grand événement historique qui a consolidé l'indépendance du Maroc et le parachèvement de son unité territoriale et de sa souveraineté, il Nous est agréable de vous adresser, éléments des Forces Armées Royales, avec toutes leurs composantes, terrestre, aérienne et maritime, et de la gendarmerie royale, les chaleureuses félicitations et les sentiments de considération totale pour les efforts que vous déployez, l'abnégation et le dévouement dont vous faites preuve pour la préservation de la patrie et la défense de ses intérêts supérieurs et de ses valeurs sacrées.

Il est de Notre devoir de rappeler les significations profondes et les portées nobles de ce que représente la célébration annuelle de ce glorieux anniversaire dans la mémoire nationale. C'est aussi une occasion pour se remémorer des sentiments de fierté et de gratitude pour la bravoure du soldat marocain, son dévouement dans l'accomplissement de son devoir, avec abnégation et altruisme et de mettre en relief le rôle des deux regrettés Souverains, le fondateur et l'édificateur, le libérateur et l'unificateur, et de reconnaître leurs apports louables à la consécration des fondements de l'institution militaire.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous avons tenu depuis que Dieu nous a confié la grande responsabilité de célébrer cet anniversaire en tant que tradition bénie que nous avons hérité de Notre vénéré aïeul à ce que ce moment soit une occasion pour renouveler les contacts et pour tirer les leçons, rappeler et évaluer les acquis et les réalisations, en vue de permettre à cette vieille institution d'accomplir les missions qui lui sont dévolues avec quiétude et ferme détermination, considérant que l'immunité de la patrie et la solidité de ses composantes ne peuvent être accomplies que par le biais d'une armée forte, cohérente et mobilisée derrière son chef suprême, et constamment au service des valeurs nobles de la société et de la préservation de la sécurité et de la sûreté du pays.

En évaluant les résultats positifs du bilan réalisé au cours de l'année précédente, Nous partageons la fierté et louons vos efforts constants pour le progrès en vue de gagner les enjeux du futur en matière de promotion des compétences multidisciplinaires et de faire face aux nouveaux défis dont certains sont liés à l'ère de la mondialisation et ses retombées dans les domaines de la sécurité et de la défense, tels le crime organisé transfrontalier, l'immigration clandestine, le trafic de stupéfiants, ainsi que les problématiques de l'environnement et ce qui en résulte comme catastrophes naturelles d'envergure et grands changements climatiques. Tout ceci exige la vigilance et la mobilisation constante pour affronter ces fléaux et immuniser le pays contre leurs dangers.

Nous réaffirmons à Nos vaillants soldats déployés aux frontières dans nos provinces du sud ou ceux exerçant dans les unités chargées de la surveillances des frontières terrestres, aériennes et maritimes et la gendarmerie royale, veillant avec vigilance et détermination pour préserver les acquis de la nation en l'occurrence une intégrité territoriale indivisible, une sécurité intérieure et une protection de nos frontières de toute intrusion illégale, l'expression de Notre sollicitude et Notre reconnaissance pour leurs efforts louables au service de la nation.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous avons constamment veillé sur vos intérêts et accordé toute l'importance à vos affaires en mobilisant tous les moyens possibles, tels des équipements développés, des infrastructures modernes, et des établissements sociaux, conformément à notre ambition de mettre en place une armée moderne à esprit ouvert, authentique dans son essence, renouvelée dans son système et confiante en son avenir et son destin, sous notre conduite éclairée et nos hautes orientations.

Nous avons veillé, à cet égard, à adopter un plan efficient de formation et de préparation de l'élément humain en tant que l'un des piliers de développement et de progrès de l'ensemble des composantes des FAR dans différents domaines scientifiques et techniques, sur la base d'un contenu de qualité et d'une finalité visant la qualification du soldat compétent, dévoué au service de sa patrie et de son Roi, et constamment mobilisé pour répondre à l'appel du devoir avec sincérité, et animé d'une forte volonté et d'une foi inébranlable.

Partant du souci de notre Majesté de permettre aux éléments des forces armées royales d'accomplir leurs tâches dans de meilleures conditions, une loi relative aux garanties de base accordées aux FAR a été élaborée et adoptée par le conseil des ministres, comprenant outre le cadre lié au statut général de la discipline militaire, les mesures se

rapportant à la protection juridique dans le cadre de l'exécution des tâches et l'accomplissement des responsabilités dévolues à l'armée.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Votre participation active aux tâches à caractère social et humanitaire, en application de Nos hautes instructions, à travers le déploiement d'hôpitaux militaires de campagne pour dispenser l'assistance médicale dans les zones éloignées où sévissent des conditions météorologiques difficiles et leur acheminer des aides, a eu un impact louable auprès de nos fidèles sujets, comme elle consacre la symbiose profonde entre l'institution de l'armée et son environnement civil. Il convient aussi de saluer la dimension internationale de cette importante action de solidarité, à travers le rôle distingué que joue le personnel de l'hôpital militaire de campagne que nous avons ordonné de déployer au Congo frère. Action dont la qualité et la perfection ont suscité l'admiration de tous et la satisfaction de la population de ce pays ami.

En parallèle à votre mission dans ce domaine purement humanitaire, le rôle primordial qu'assument les Forces armées royales, dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations unies, soit à travers le déploiement des contingents militaires marocains dans différentes régions ou la présence distinguée des éléments des FAR au sein des missions de maintien de la paix de l'organisation onusienne, dénote, incontestablement, du niveau de compétence et de responsabilité atteint par Nos forces armées et leur grande capacité à travailler au sein des instances internationales, ce qui contribue considérablement au rayonnement du Royaume au niveau international.

Dans ce cadre, cette présence internationale remarquable devrait logiquement se répercuter sur la coopération militaire avec les pays amis, avec lesquels on partage la grande ambition de servir la sécurité et la paix internationales, à travers l'échange d'expériences, la formation et l'organisation d'exercices militaires conjoints, dont l'objectif est de renforcer ses capacités sur le terrain et sa coordination opérationnelle. Tout ceci a contribué à conforter la place de choix de nos forces armées royales parmi les armées du monde.

Les résultats de cette interaction se sont traduits de manière positive à travers l'écho favorable et la réussite éclatante de la participation des forces Royal Air et de la gendarmerie Royale au troisième Salon international de l'aéronautique de Marrakech, en termes de participation et d'organisation, ce qui a contribué à la promotion de cette manifestation internationale, spécialisée dans les questions de l'aéronautique et de

l'espace, et sa consécration en tant que rendez-vous continental et international organisé sur le sol marocain.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre célébration de l'anniversaire de Nos Forces Armées Royales constitue également une occasion de recueillement pour implorer le Tout Puissant d'entourer de sa sainte miséricorde nos regrettés feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II, et de les accueillir dans Son vaste paradis parmi les prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux.

Nous implorons aussi Dieu d'entourer de Sa sainte miséricorde tous nos martyrs, qui ont sacrifié leur vie pour la défense de la patrie et de l'intégrité territoriale du pays.

Veillez avoir toujours à l'esprit l'amour de la patrie, ses valeurs et ses idéaux suprêmes en tant que meilleure voie, phare éclairant et droit chemin, tout en persévérant à toujours donner le mieux de vous-mêmes et à être constamment disposés à servir votre pays avec abnégation et dévouement.

Nous implorons Dieu de vous accorder aide et assistance, de vous ouvrir de meilleures perspectives de réussite et de vous soutenir face aux ennemis de la nation, tout en ayant présent à l'esprit le lien et le pacte sacrés qui vous lient à votre chef suprême, fondés sur la fidélité et l'obéissance et qui tire son essence de votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi."